

Soumission de la Principauté de Monaco

Rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer

En réponse à la note verbale référencée LOS/SGR/2017

Acidification des Océans et Tourisme récifal

les conclusions du 3^{ème} atelier international de Monaco sur l'économie de l'acidification des océans

Si les changements globaux (réchauffement et acidification des océans) affectent en premier les écosystèmes, les sociétés humaines seront inévitablement affectées, puisque leur survie dépend souvent de ces écosystèmes. Les Ateliers internationaux sur les impacts économiques de

épisode de blanchissement corallien de 2016 n'est pas fait pour être optimiste. La Grande Barrière de corail a perdu 50% de la couverture initiale de coraux depuis 1985. Par conséquent, l'attrait touristique du tourisme axé sur les récifs diminuera, avec de graves conséquences socio économiques (perte de revenus, perte d'emplois). Les professionnels du tourisme australien estiment par exemple que ces événements pourraient leur faire perdre près de 174 000 touristes par an, soit près de 800 millions d'euros. Le tourisme dans ces régions est également susceptible d'être affecté indirectement en raison de la perte de la protection côtière fournie par les récifs. Les infrastructures risquent d'être plus exposées aux dégâts causés par les tempêtes et, par conséquent, aux activités touristiques.